



Sous l'Etendard de la Bête

Chapitre 3 : L'Europe des Monstres

Par Thomas Laversin



Mater un pays conquis et régner sur les provinces d'un Empire sont deux choses bien différentes. Les granbretons ont du modifier leur organisation pour instaurer des lois plus lâches, afin de ne pas se heurter à une grève du zèle systématique.

Hiérarchie et organisation politique

Cette hiérarchie ne prend pas en compte la structure militaire, mais uniquement l'organisation administrative de ce gigantesque empire qu'est devenu la Granbretagne. Malgré tout, elle se rapproche fortement d'une organisation militaire, les granbretons formant un peuple qui n'a rien connu d'autre que l'armée et la guerre !

Les maîtres bestiaux

A la tête de l'Empire, le monarque éternel Huon

Seul maître de l'Europe et de la Granbretagne qu'il a façonnée à son idée : c'est-à-dire démente. Il a tout pouvoir, maintenant qu'il marche et respire à nouveau, et qu'il détient le pouvoir du Bâton Runique, nul ne songerait à prendre sa place... encore que... avec les granbretons, on ne sait jamais...

Les Grands Connétables

Ce sont les généraux et les plus proches conseillers du Roi-Empereur. Leur pouvoir est donc difficilement évaluable. Bien que certains Grands Connétables soient d'une influence plus modeste, leur rôle dans la société granbretonne est primordial. Chefs et âmes de milliers de leurs suivants, leur parole fait figure d'évangile. Ils sont souvent les personnes qui ont nommé les gouverneurs et les différents connétables ; ils ont donc des agents un peu partout, et se livrent à une guerre feutrée pour celui qui aura la plus grande influence auprès du Roi-Empereur.

Les Gouverneurs

En dessous des Grands Connétables viennent les gouverneurs des provinces de l'Empire, souvent des nobles impériaux ou des connétables puissants. Ils sont responsables de la bonne exploitation des territoires conquis, et sont la parole du Roi-Empereur en Europe, bien qu'en réalité, ils soient aussi les représentants des intérêts de leur Grand Connétable.

Ils n'ont pas réellement de pouvoir militaire, mais ont le droit de requérir l'aide des garnisons impériales pour maintenir l'ordre dans les terres de l'Empire.

Les Magistrats Rouges

Le pouvoir judiciaire a été ôté des mains des gouverneurs une fois qu'il fut devenu évident qu'une trop grande indépendance était nuisible à la cohésion du Ténébreux Empire, et principalement au trône de Huon.

Le Roi-Empereur nomma donc, choisis parmi de nombreux ordres, des représentants de son autorité : les juges. Portant des longues capes rouges symboles de leur rang, ils sont appelés « Magistrats Rouges », et sont haïs par les gouverneurs qui voient en eux des ennemis et des entraves à leur liberté... Cependant, aucun d'entre eux ne s'aviserait de s'opposer aux décisions des Magistrats, ceux-ci ayant l'aval d'Huon en toutes circonstances. Cela ne les empêche pas d'être toujours accompagnés par une escorte conséquente, au cas où un « incident » fâcheux se produirait...

Les servants dévoués

Une foule d'administrateurs entoure les gouverneurs granbretons.

Au premier rang de ces administrateurs, on trouve uniquement des granbretons, souvent des vétérans des grandes campagnes d'Amarekh et d'Asiacommunista qui trouvent ainsi une forme de retraite bien méritée, des nobles impériaux, des agents infiltrés par les Grands Connétables pour surveiller leurs pions, ou (très rarement) des citoyens d'honneur de l'Empire.

Parmi eux, on trouve les fonctions :

- de **comptable impérial**, poste-clé et convoité ;
- d'**administrateur central**, le second du gouverneur ;
- de **chef des renseignements**, chargé d'organiser le réseau d'informateur et d'encourager la délation ;
- de **chef de garnison** ;
- d'**officier de propagande et de conscription** ;
- de **maître des sciences**, chargé d'exploiter les ressources scientifiques locales et de mener des expériences en grandeur nature ;
- et d'autres fonctions suivant les protectorats et les colonies...

Les suivants ne sont ni plus ni moins que des rouages dans cette administration. Bien souvent des partisans du Ténébreux Empire qui ont acquis leur citoyenneté en s'intégrant dans l'administration impériale pour l'Empire, ou en travaillant en sous-main pour l'Empire. Parmi eux, on trouve :

- les **informateurs** et les **fourines** ;
- les **miliciens** ;
- les **inquisiteurs** (l'ordre noir de France en est l'exemple le plus abouti) ;
- les divers **fonctionnaires** ;
- et les **collecteurs de taxes et d'impôts** (toutes ces fonctions sont décrites plus en détail dans le supplément *Fils de Granbretagne*).

Les citoyens de l'Age de la Bête

L'ordre social, si on peut encore lui donner ce nom, a été totalement bouleversé par la domination des masques de bête. Etre sous le joug d'individus qui se considèrent comme des demi-dieux marchant parmi des sous-hommes n'est pas toujours facile...

Le Roi-Empereur et ses connétables a du établir des règles strictes pour faire cesser les massacres gratuits qui pouvaient nuire aux intérêts du nouvel empire et à la propagande. Il a donc institué un code civil définissant le statut des personnes vivants au sein de l'Empire Ténébreux.

La Noblesse Granbretonne

L'élite de la société. La seule chose qui leur est interdit, c'est d'offenser leur Grand Connétable ou le Roi-Empereur. Ce qui est pourtant une chose difficile à éviter ! Le jeu des intrigues politiques et des

alliances/haines font de la noblesse granbretonne un panier de vipères dans lequel seuls les plus puissants et les plus intelligents peuvent espérer gagner de l'influence, voire les faveurs d'un Grand Connétable.

Leur train de vie est phénoménal, ils voyagent en ornithoptère, goûtent quotidiennement les mets exotiques provenant de l'Est, ils sont toujours accompagnés d'une dizaine d'esclaves de bonne qualité, et sont protégés par des dizaines de soldats de leur ordre. Leur vie se partage entre orgies, intrigues et oisiveté... Cela en attendant la prochaine campagne militaire d'Huon !

Citoyenneté Granbretonne

Les granbretons de naissance sont les seuls à être considérés comme libres... Tant qu'ils obéissent à leur Grand Connétable et leur Roi-Empereur ! Ce sont les maîtres de l'Europe dont ils ont fait leur terrain de jeu et de distraction. Ils se considèrent comme des demi-dieux marchant parmi des sous-hommes insignifiants. Dans le meilleur des cas, ils considèrent les non-granbretons comme des êtres à éduquer et à faire évoluer.

Les granbretons doivent se plier à la hiérarchie militaire du Ténébreux Empire, et donc obéir à leur supérieur. En cas de manquement à leur devoir, ils sont toujours démasqués et bannis de leur ordre. Un granbreton de pure souche reste néanmoins considéré comme supérieur à un européen, et sa parole l'emporte généralement face à celle d'un sous-homme. Ils peuvent généralement s'octroyer le droit de vie ou de mort sur les sous-hommes, mais doivent respecter certaines lois vis-à-vis des citoyens de l'empire.

Citoyen de l'Empire

Les sous-hommes qui coopèrent avec l'Empire sont récompensés par l'octroi de la citoyenneté à l'Empire : ils obtiennent ainsi des droits face aux granbretons de naissance, comme celui de ne pas être tué sans jugement, et que leurs enfants ne seront plus déportés à Londra. De même, seuls les citoyens impériaux sont habilités à tenir un commerce, ils paient des impôts moins importants, et surtout, peuvent échapper à la conscription. Malgré cela, il n'est pas rare que des citoyens subissent les violences et les caprices des granbretons.

Tous ces avantages font de cette citoyenneté un statut que nombre de personnes souhaitent obtenir, malgré la honte qu'il y a à effectuer les besognes de l'Empire. La citoyenneté est signalée par un bandeau noir noué au bras gauche, et un document officiel qui doit être porté en permanence. Les citoyens de l'Empire sont plus nombreux dans les pays ayant coopérés à l'invasion, mais en moyenne, à peine 10% de la population peut être considérée comme citoyenne.

La récompense ultime du citoyen est d'être intégré au sein d'un des ordres granbretons, mais cette promotion sociale n'est généralement obtenue que suite à un acte extraordinaire, soit suite à un gain significatif pour un Ordre, ou le Roi-Empereur.

A noter que les ordres mercenaires constituent une exception à ce système : les mercenaires qui intègrent ces ordres ne seront jamais considérés comme les égaux des granbretons de naissance, mais ils ont bien plus de droits que les citoyens ordinaires.

Sous-Homme

Les sous-hommes forment l'immense majorité de la population de l'Europe de la Bête. Ils ont peu de droits, et beaucoup de devoirs ; le granbreton a toujours raison face à eux, et a droit de vie et de mort sur eux. L'un des droits les plus terribles des granbretons est de réduire quiconque lui déplaît en esclavage.

L'une des lois les plus contraignantes est l'obligation de servitude aux vainqueurs : les peuples vaincus peuvent être réquisitionnés, contre une rémunération plutôt intéressante, pour soutenir l'économie de l'Empire ou l'effort de guerre. Les campagnes d'enrôlement forcées ont pris le nom de conscription. Beaucoup de jeunes européens ne sont jamais revenus des fronts amarekhains et asiens, et ceux qui en sont revenus ont intégré les ordres mercenaires, changés à jamais...

Esclave

Les esclaves sont des personnes qui ont déplu, ou au contraire, trop plu, aux granbretons. Ils sont considérés comme des objets, au mieux comme des animaux de compagnie. Il existe différents types d'esclaves en Granbretagne :

- ceux condamnés aux travaux forcés et au fouet ;
- ceux qui seront les domestiques de leurs maîtres bestiaux, qui pourront leur servir s'ils démontrent leurs talents ;
- ceux qui ne seront que des choses dont on peut abuser à loisir ;
- ceux qui seront les cobayes des expériences des Serpents.

Les enfants des familles réduites en esclavage sont envoyés dans les souterrains de la Sororité à Londra, s'ils sont assez jeunes pour être modelés à l'image du granbreton type.

La Pax Britannia

- Quiconque est convaincu de violence à l'endroit d'un citoyen granbreton, ou d'un citoyen de l'empire, ou de dégradation de ses biens, sera arrêté et exécuté en place publique. Le sort de sa famille sera fixé par le magistrat local.
- Il est interdit de porter des armes, sans avoir l'autorisation spéciale délivrée par l'intendant du chef de la milice.
- Toute personne s'engageant dans l'un des ordres réservés aux non-granbretons acquiert de fait la citoyenneté de l'empire.
- Toute famille donnant un enfant de moins de 6 ans à l'Empire sera récompensé par la citoyenneté à l'empire pour tous les membres de cette famille.
- Toute personne convaincue de complots envers les intérêts de l'Empire sera déchue immédiatement de sa citoyenneté.
- Toute personne convaincue d'acte de trahison ou de rébellion envers l'Empire sera exécutée et sa famille déportée dans le centre d'esclaves le plus proche.
- L'autorisation de commerce doit être obtenue auprès de l'intendant au comptable du gouverneur, sur preuve de citoyenneté et après paiement de la taxe impériale. Cette autorisation est valable un mois. Toute personne convaincue de commerce illégal sera déchue de sa citoyenneté.
- Toute personne doit se plier aux réquisitions pour l'effort de guerre sans résistance, sous peine de trahison.
- Tout voyageur désirant quitter son village ou sa cité d'origine doit demander l'autorisation au Haut fonctionnaire local, et s'acquitter de la taxe. Tout voyageur surpris sans cette autorisation sera considéré comme rebelle à l'autorité granbretonne.

Conformément aux Volontés de Notre Bien Aimé Roi-Empereur.

